

## Migrants : la France va accueillir « environ 80 » réfugiés de l'Aquarius et 52 du Lifeline

Par [La Croix \(avec AFP\)](#), le 3/7/2018 à 05h57

Mardi 3 juillet, le directeur de l'Ofpra a annoncé qu'« environ 80 » migrants du navire humanitaire *l'Aquarius* allaient pouvoir trouver refuge en France. Cela sera également le cas pour 52 migrants qui étaient à bord du navire *Lifeline*.



La France va accueillir « environ 80 » réfugiés de l'Aquarius et 52 du Lifeline, ces navires humanitaires chargés de migrants autour desquels les Européens s'étaient déchirés en

juin, a affirmé mardi 3 juillet Pascal Brice, le directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra).

Les réfugiés concernés sont, dans les deux cas, essentiellement « des Erythréens et des Soudanais » répondant aux critères du droit d'asile, a précisé le patron de l'Ofpra. Ils devraient arriver « rapidement » en France, où un titre de réfugié leur sera délivré à bref délai.

Critiquée pour ne pas avoir proposé d'ouvrir ses ports aux navires en détresse, au nom de la règle de droit maritime voulant qu'ils accostent dans le port sûr le plus proche, la France avait pris l'engagement d'accueillir une partie des passagers pouvant prétendre au statut de réfugié.

#### Jusqu'où pousser le sens de l'hospitalité ?

Certains migrants « ont préféré rester sous la responsabilité des autorités espagnoles »

Dans le cas de l'*Aquarius*, qui a accosté le 17 juin à Valence (Espagne) avec 630 migrants à bord après la fermeture des ports italiens, « nous avons entendu 135 personnes » et « autour de 80 vont pouvoir bénéficier de la protection de la France », a indiqué Pascal Brice.

Peu après leur arrivée, le gouvernement espagnol avait indiqué que « quasiment la moitié des migrants » avaient manifesté « leur volonté de demander l'asile en France », et la liste consultée par l'AFP comptait 286 personnes au total.

La différence avec les 135 auditionnés s'explique sans doute par le fait que « certains ont préféré rester sous la responsabilité des autorités espagnoles », a avancé Pascal Brice. De plus, la France ne prend pas de mineurs dans ce type d'opérations, l'État n'étant pas compétent pour leur accueil (qui relève des départements).

#### Des « plateformes de débarquement » vont être créées

À Malte où la mission de l'Ofpra s'est terminée le week-end du 30 juin pour entendre les migrants du *Lifeline*, amarré le 27 juin dans le port de La Valette avec plus de 230 migrants à bord, « 52 personnes vont être protégées », a précisé le patron de l'Ofpra.

Sur place, des missions du même type sont menées par des envoyés portugais, belges, néerlandais et irlandais, a-t-il ajouté, en se félicitant de la « dimension européenne » du processus qui, selon lui, pourrait faire « référence » et « illustre » la marche à suivre dans ce genre de situations.

#### « L'accueil des migrants n'est pas une option, c'est une nécessité »

« Face à la tentation de l'externalisation, nous faisons la démonstration que nous pouvons instruire la demande dans de bonnes conditions », a-t-il ajouté.

Lors d'un sommet la semaine du 25 juin les Européens ont péniblement trouvé un accord proposant des « centres contrôlés » pour les migrants secourus dans les eaux européennes, que les États membres mettraient en place « sur une base volontaire ».

Une distinction y serait faite « *rapidement* » entre migrants irréguliers et demandeurs d'asile.

L'accord propose aussi d'explorer une « *nouvelle approche* » controversée, avec la création de « *plateformes de débarquement* » en dehors de l'UE.

Le Conseil européen a-t-il apporté une réponse suffisante à la crise migratoire ?

La Croix (avec AFP)